



# Mobilité électrique

## Sécuriser vos projets pour une mobilité décarbonée plus sûre et plus durable

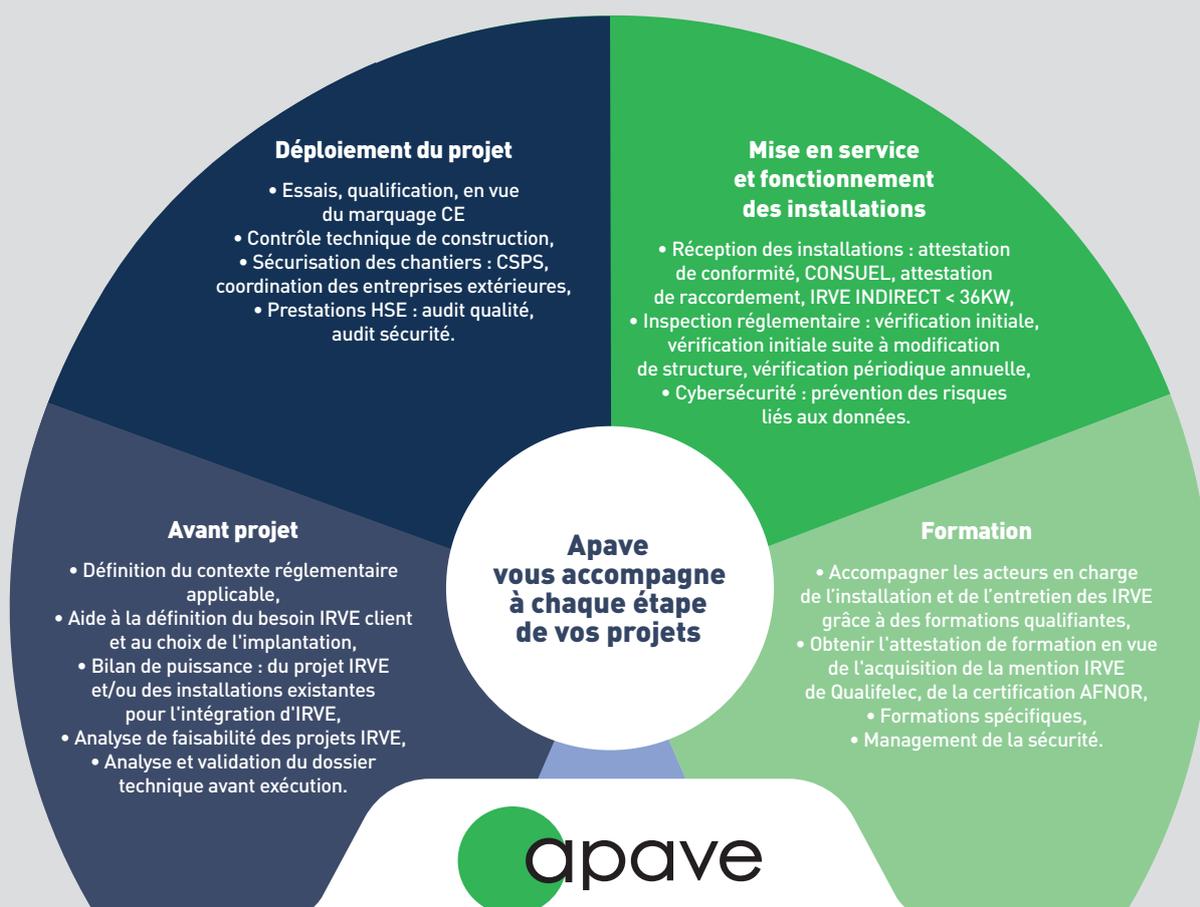


Le secteur des transports représente 30% des émissions de CO2. Selon l'ADEME le transport routier est responsable de plus de 80% de ces émissions. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 le développement des véhicules électriques doit s'intensifier. Pour ce faire les acteurs du secteur se mobilisent pour :

- Développer la production et l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Sécuriser l'installation, l'exploitation et assurer la disponibilité des IRVE
- Développer l'offre de véhicules électriques, hybrides et hybrides rechargeables
- Développer des équipements performants et durables
- S'assurer de l'interopérabilité des équipements

Apave expert de la mobilité électrique depuis plus de 10 ans vous accompagne dans la conformité réglementaire, la maîtrise des risques humains, techniques, environnementaux, numériques et le développement de la performance à chaque étape de vos projets. Nos équipes sont à vos côtés pour éclairer votre prise de décision stratégique et vous apporter le meilleur niveau d'expertise.

## Apave vous accompagne à chaque étape de vos projets

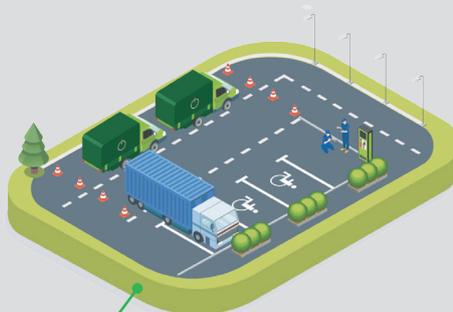
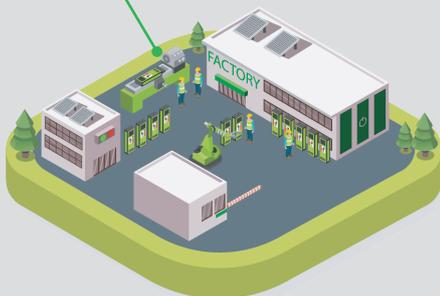


# Les équipes Apave accompagnent les acteurs de la mobilité électrique dans **le développement et la sécurisation des installations et équipements**

## Fabricants de bornes

Vous avez pour enjeux d'intégrer la sécurité à toutes les étapes de conception et de fabrication des équipements. Afin que vos produits puissent être installés et utilisés sans risque.

- Performance de vos systèmes de management (ISO 9001, ISO 45001),
- Qualification des équipements en vue du marquage CE,
- Assurer la sécurité de vos collaborateurs (Alerte santé, sécurité, Check HSE...).



## Installateurs & Mainteneurs

Vous avez pour enjeux de garantir une installation conforme qui répond aux réglementations et obligations en vigueur ainsi que le bon fonctionnement des IRVE.

- Former vos équipes et maintenir leurs qualifications (P1, P2, P3 et Q1, Q2, Q3),
- Sécuriser vos chantiers (mission CSPS, Diagnostic amiante, CTC),
- Vérification initiale, périodique, Consuel.

## Exploitants publics ou privés

Collectivités locales, entreprises publiques ou privées, centres commerciaux, hôtellerie vous avez pour enjeux de développer la mobilité électrique en mettant à disposition de vos usagers / collaborateurs des IRVE sûres.

- Être conseillé dans le choix d'équipements performants et respectueux de l'environnement,
- Dimensionner vos installations (assistance à la rédaction du cahier des charges et à l'élaboration du plan directeur),
- Garantir un développement durable et pertinent des infrastructures de recharges (ISO14001, ISO50001),
- Coordination des entreprises extérieures.



## Opérateurs

Vous avez pour enjeux d'assurer la disponibilité des bornes IRVE ainsi que la sécurisation des données des utilisateurs.

- Vérifications périodiques,
- Former vos équipes et maintenir leurs qualifications,
- Protéger vos données et éviter les pertes d'activité en intégrant la Cybersécurité.



## Nos atouts

### Pourquoi choisir Apave ?

- + 10 ans d'expertise dans la mobilité électrique, les prises et les bornes de recharge. Blue2Bgreen : une marque dédiée aux IRVE.
- + Des formations qualifiantes permettant aux apprenants ou à l'entreprise d'effectuer les démarches en vue d'acquiescer la :
  - Qualification auprès de QUALIFELEC et de AFNOR Certification
  - Qualification Qualit'EnR Recharge Elec +
- + Nous possédons le plus grand centre de formation spécialisé en mobilité électrique et IRVE.
- + Essai de conformité aux normes en vigueur des bornes chez les fabricants en vue d'obtenir le marquage CE.

Nous **contacter**

[www.apave.com](http://www.apave.com)

0805 62 5000

